TP T3E : Titre Professionnel de Technicien(ne) d'Équipement et d'Exploitation en Électricité

Formation continue

Durée
18 mois

Que faire après la formation?
Poursuite d'études :
- BTS FED option DBC
- BTS Électrotechnique

Types d'emplois visés :
- Technicien en électricité
- Technicien de maintenance ou d'exploitation photovoltaïque
- Technicien d'installation d'équipements industriels et tertiaires
- Technicien contrôleur d'installation électrique
- Technicien électrotechnicien en installation d'exploitation
- Technicien de diagnostic en électricité

Support
- Fascicule papier et numérique
- Écran tactile
- Plateforme numérique

Coût
350 € HT/jour + 530 € HT forfait de certification

Domaines de formation
Génie Climatique : Energies et systèmes

RNCP
37446

Prérequis
- Comprendre, parler, lire et écrire le français
- Niveau débutant accepté
- Avoir une habilitation électrique ou participer à une formation en vue de son acquisition

Niveau: 4 (BAC)

Secteurs d'activités :

- Installation électrique (Majors, PME, Artisans) ;
- Agences de travail temporaire ;
- Services de travaux neufs de sites industriels tels que des usines ou des unités de production ;
- Entreprises ou services de maintenance de bâtiments tertiaires et/ou industriels ;
- Entreprises de construction et d'installation de machine industrielle ;
- Entreprises d'installation ou d'exploitation de systèmes d'énergie.

Type d'emplois accessibles :

- Technicien en électricité, en maintenance ou d'installation d'équipements industriels et tertiaires ;
- Contrôleur technique en électricité ou d'installation électrique ;
- Électrotechnicien en installation ou d'exploitation ;
- Technicien d'essais, de diagnostic ou encore de mise au point en électricité ;
- Technicien de maintenance ou d'exploitation photovoltaïque ;
- Électromécanicien d'équipements industriels ou d'exploitation ;
- Électricien du bâtiment ou en équipement industriel ;

Objectifs

Le tenant de ce titre doit être capable de réaliser des opérations d'équipement, de vérification, de mise en service, de contrôles qualité, de maintenance et de modification d'installation électrique principalement dans des bâtiments tertiaires et industriels.

Sensible aux évolutions croissantes de la technicité dans l'emploi et aux exigences toujours plus fortes des clients, il/elle effectue des travaux courants, variés et diversifiés. Il/elle maîtrise la résolution de problème et est responsable du travail fourni.

L'emploi de techniciens vise plus spécifiquement les équipements à haute technicité, la distribution d'énergie dans les bâtiments, le contrôle, la gestion et la maîtrise d'énergie et le traitement, l'échange et le stockage de données entre les matériels communicants ou connectés pour un bâtiment durable, plus efficace et intelligent.

Les techniciens peuvent donc intervenir sur des chantiers de construction, de rénovation, d'extension, de mise à niveau, de maintenance de bâtiments ou d'équipements neufs et existants.

Sous couvert de sa hiérarchie:

TP T3E : Titre Professionnel de Technicien(ne) d'Équipement et d'Exploitation en Électricité

Formation continue

- Il/Elle intervient seul ou en équipe pour l'activité d'installation et en totale autonomie lors des opérations de mise en service d'une installation électrique.
- Pour les activités liées à l'exploitation et la maintenance d'une installation électrique, il/elle est en relation étroite avec l'exploitant.

En fonction des éléments nécessaires et transmis, il/elle est responsable de la préparation et de l'organisation de ses activités. Pour tous les chantiers d'optimisation d'une installation électrique existante qui ne font pas l'objet d'une étude de projet ou d'exécution, le/la technicienne d'équipement en électricité détermine les matériels électriques nécessaires et conformes à la demande.

En fonction des tâches qui lui sont confiées, il/elle collabore en interne avec l'ensemble des acteurs de l'entreprise, du chargé d'affaires au conducteur ou responsable de travaux en passant par le bureau d'études de l'entreprise s'il existe. A l'externe, il peut être en relation avec la maîtrise d'ouvrage ou son représentant, la maîtrise d'œuvre mandatée, le chargé d'exploitation et les partenaires professionnels tels que les industriels équipementiers et fournisseurs, en direct ou à distance.

Un(e) technicien(ne) se déplace en fonction des chantiers. Il travaille avec des horaires réguliers, cependant les impératifs de délais ou des contraintes d'exploitation peuvent occasionner des dépassements d'horaires.

Programme détaillé

RNCP37446BC01

Procéder à l'équipement d'une installation électrique

- Équiper un bâtiment de ses réseaux d'énergie et de ses équipements courants forts.
- Équiper un bâtiment de ses réseaux de communication et de ses équipements courants faibles.
- Équiper un bâtiment de solutions en matière d'efficacité énergétique.
- Équiper un système de contrôle-commande industriel.

RNCP37446BC02

Procéder aux vérifications, à la mise en service, aux contrôles qualité et à la maintenance d'une installation électrique

- Procéder à la vérification et à la maintenance d'une installation électrique basse tension.
- Procéder à l'analyse qualité d'un réseau de distribution électrique basse tension lors d'un bilan énergétique ou de maintenance de l'installation.
- Procéder à la mise en service et à la maintenance des équipements et des matériels électriques communicants ou connectés dans un bâtiment.
- Procéder à la mise en service et à la maintenance d'un système de contrôle-commande industriel.

RNCP37446BC03

Déterminer les matériels électriques lors de modification ou d'optimisation d'une installation électrique

- Déterminer les matériels électriques lors de modification ou de mise à niveau d'une installation électrique d'un immeuble collectif d'habitation.
- Déterminer les matériels électriques lors de modification ou de mise à niveau d'une installation électrique d'un local professionnel.
- Déterminer les matériels électriques lors de la mise à niveau d'une installation électrique d'un bâtiment en

TP T3E : Titre Professionnel de Technicien(ne) d'Équipement et d'Exploitation en Électricité

Formation continue

matière d'efficacité énergétique.
- Déterminer les matériels électriques lors de modification ou de mise à niveau d'un système de contrôle-commande industriel.

Moyens pédagogiques

- Platines de câblages industriel et tertiaire,
- Systèmes didactisées : modules de production, cellules 3D, panneaux photovoltaïques, TGBT, etc...
- Outillages et EPI

Modalités de suivi et d'évaluations

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de Handicap

Veuillez consulter notre démarche handicap

Une question ? Besoin d'un accompagnement ?

Nos conseillers sont là pour vous guider :

Téléphone : 09 86 03 50 71 - Email : contact@aforp.fr

Dernière mise à jour : 16/06/2026